



LE DÉMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA
Fraternelle des Démineurs de Belgique



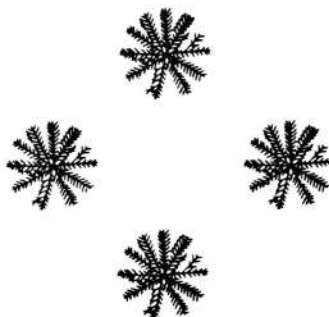
4 TRIMESTRE 87

REDACTION : BERGES, A.
Livingstonelaan, 22
1980 - TERVUREN

NOS BONS VOEUX

QUE 1988 VOUS SOIT TRES FAVORABLE ET VOUS PROCURE

JOIE, BONHEUR, ET BONNE SANTE.



Pèlerinage au Monument National
le 06 Septembre 1987

Pour la 34ème fois nous nous sommes rendus à STAVELOT pour y rendre hommage à nos chers disparus.

Parmi la nombreuse assistance nous remarquons la présence de Mme GEORGE, veuve de notre Président décédé en octobre 86, Mlle SEVRIN, notre marraine, Mme DAUTEL, veuve d'un ancien Chef de Corps, le collègue échévin, le Major DESEYN, Chef de Corps du Service de Déminage de la Force Terrestre accompagné par ses officiers et par une délégation de son unité, le Lt de Vaisseau DAEMS, Chef du groupe Plongeurs-Démineurs de la Force Navale accompagné d'une délégation ainsi qu'un délégué de la Force Aérienne, le Chef de Corps et une délégation du Wing de DUREN et le délégué du Comd de la Province de LIEGE.

Vers 1050 Hr le cortège conduit par la Royale Harmonie "l'Emulation", se met en route vers l'église où le doyen SEVRIN célèbre la messe et dans son homélie mentionne le courage des démineurs et rappelle le sacrifice de nombreux d'entre eux.

Après l'office le cortège se dirige vers le monument aux Morts de la Ville de STAVELOT où des fleurs sont déposées par le Bourgmestre, le Président de notre fraternelle ainsi que par le Chef de Corps du Wing de DUREN, pendant que retentissait "Aux Champs" et la Brabançonne.

Ensuite, toujours musique en tête, direction notre monument.

C'est sous les sons de la Marche des Démineurs que prirent place les autorités.

Le Major DESEYN, Chef de Corps du Service de Déminage de la Force Terrestre pris la parole.

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins et conseillers communaux, Monsieur le Président de la Fraternelle des Démineurs de Belgique, chère marraine, chers amis démineurs, Mesdames, Messieurs.

En ce jour de commémoration émouvante, je tiens avant tout à souligner combien nous attachons de l'importance aux liens de solidarité et de respect mutuel entre les démineurs de tout âge qui ne cessent de se développer d'année en année.

2.

Il est devenu une coutume de vous citer lors de cette cérémonie les opérations importantes des Services de Déminage des Forces Armées depuis le dernier "STAVELOT". Vous remarquerez que la charge de travail ne diminue nullement.

En effet, depuis le 01 septembre 1986 jusqu'aujourd'hui, les Services de Déminage des Forces Armées ont été confrontés avec 3.800 demandes d'enlèvement de munitions découvertes sur notre territoire national. Ces demandes ne représentent pas moins de 300 tonnes datant des dernières guerres mondiales.

Dans ce tonnage sont comprises 29 tonnes de munitions toxiques provenant de la première guerre ainsi que 50 bombes d'avion variant de 50 à 1.000 kg, larguées pendant la dernière guerre.

Quant à l'appui technique que fournit les Services de Déminage des Forces Armées aux autorités judiciaires dans leur lutte contre le terrorisme et le grand banditisme, où sont impliquées des engins explosifs, nous avons consolidé nos positions. Les démineurs sont reconnus unanimement par la magistrature, les polices et la gendarmerie comme les seuls spécialistes et experts valables en Belgique dans ce domaine extrêmement délicat. En témoigne entre autres le Procureur du Roi de LIEGE qui a loué récemment le travail des démineurs dans les termes que je me permets de vous citer ici : "Leur disponibilité et la précision de leurs observations honorent le Service de Déminage et témoignent de la réalité de leur volonté d'être au service de notre collectivité nationale".

Y-a-t-il meilleur exemple de désintéressement et de dévouement à la patrie que l'opération de sauvetage lors de la tragédie du naufrage du "Herald of Free Enterprise" le 06 Mars 1987 à laquelle ont participé honorablement nos amis plongeurs-démineurs de la Force Navale ici-présents ?

Je vous l'assure, Mesdames, Messieurs, notre volonté de servir la patrie est une réalité profonde que nous avons héritée des démineurs dont les noms sont gravés dans les plaques de bronze de ce monument.

Après lui ce fut au tour de notre ami Marcel LALLEMAND de nous réciter son poème

REMINISCENCES

Et que passe vite, beaucoup trop vite le temps.
Et que s'efface forcément le souvenir
De l'épopée que vécurent ceux des nôtres d'antan
Qui, sur notre terre Belgique, sont là à gésir.

Les pleurs, les regrets ne peuvent les ressusciter,
Mais pourvu que la ferveur de notre souvenance
Soit au moins égale à la pieuse piété
Que nous témoignons dans une fidèle constance.

Qu'est-il de plus noble et de plus valorisant
Que l'amour fraternel qu'à tous nous témoignons?
Nous nous devons de conserver durablement
L'indéfectible mémoire de nos compagnons.

Pour ceux des nôtres qui, sur ce sol, ont déminé,
 Pour ceux des nôtres pour qui fut si cruel le sort,
 Pour ceux des nôtres qui, pour cette terre, ont tant donné,
 Pensez alors, avec force, à ceux frappés par la mort.

Nous les démineurs, les anciens et les nouveaux
 Qui survivons à la triste hécatombe,
 Sachons que par-delà leurs tombes
 Nos amis ont droit à l'éternel renouveau.

Marcel Lallemand
 Septembre 1987

Ensuite ce fut le tour du Bourgmestre de nous adresser les paroles ci-après.

Monsieur le président,
 Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,
 Mesdames et Messieurs,

Je voudrais pouvoir vous adresser l'entièreté de mon discours dans la langue de VONDEL, mais malheureusement j'en suis incapable.

Avec ces quelques mots d'introduction j'ai pratiquement fait tout ce que je peux.

Cependant, pour les représentants de la région néerlandophone du pays ici présents, je puis leur annoncer que le monument a été complètement reconstruit, sauf la colonne centrale, ce qui sera encore fait cette année. Les services de notre commune se feront un honneur de terminer cet ouvrage comme il se doit.

Je vous prie de bien vouloir excuser ma mauvaise prononciation et vous demande l'autorisation de continuer en français.

Merci.

Mesdames et Messieurs,

Une fois de plus nous voici réunis autour de ce monument érigé à la mémoire des Démineurs qui ont perdu la vie au cours de leurs missions et qui nous ont permis, à tous les habitants de cette région particulièrement touchée, de circuler librement et en toute sécurité.

La population n'oubliera jamais le soulagement qu'elle a éprouvé après le passage des démineurs à la fin de la 2ème Guerre Mondiale, c'est-à-dire début 1945 après l'offensive VON RUNDSTEDT.

Chère Mairaine,
 Monsieur le Président,
 Chers Amis les Démineurs,

Vous avez bien voulu choisir STAVELOT comme lieu où devait se trouver votre monument national.

4.

Nous l'avons accepté en son temps avec grand plaisir et le Bourgmestre et le Collège de l'époque se sont engagés à le maintenir en bon état.

Les années ont bien entendu terni ce monument et l'ont même mis dans un état de délabrement inacceptable et parfois même dangereux.

Comme vous pouvez le constater, nous lui avons fabriqué un nouveau vêtement. Seule la tour centrale reste à reconditionner de même que quelques pavés du sol.

Je vous promets que l'an prochain, lors de votre manifestation, les travaux restants seront terminés.

Je m'incline devant les membres du Corps de Déminage qui ont perdu la vie depuis la cérémonie de 1986.

A présent je vous invite, comme d'habitude, à la réception qui aura lieu à l'Hôtel de Ville en votre honneur.

Je vous remercie de votre attention.

Après l'appel aux morts par le Dr PRIGNON et ses collaborateurs LALLEMAND et CRABEELS, il fut procédé au dépôt de fleurs par le Colonel BERTIN, le Bourgmestre, le Major DESEYN et par le Chef de Corps du Wing de DUREN sous les sonneries émouvantes du "LAST POST".

Lors de l'arrivée à l'Hôtel de Ville, où nous étions gracieusement invité par Mr le Bourgmestre qui vint rendre un hommage à tous ceux qui, lors du sinistre n'avait pas ménagé leurs efforts pour remettre la ville en état de nous recevoir. Il remit à Mme GEORGE et au Colonel BERTIN la médaille de la ville de STAVELOT.

Notre Président devait ensuite remercier tout le monde en ces termes :

Monsieur le Bourgmestre,

Permettez-moi d'abord de signaler et de saluer la présence de :

- Madame VERHEYDEN, marraine de notre fraternelle
- Madame GEORGE, veuve de notre regretté Président M. GEORGE.

Monsieur le Bourgmestre,

Il me semble superflu de vous présenter encore le Service de Déminage ainsi que la Fraternelle Nationale des démineurs. En effet, après 34 ans de cérémonies d'hommage consécutives ici à STAVELOT, on ne peut plus les considérer comme des inconnus. De plus, nos Services de Déminage des Forces terrestre, aérienne et navale viennent régulièrement dans l'actualité, soit pour des missions normales parfois avec un côté un peu spectaculaire, soit pour des missions humanitaires exceptionnelles comme ce fut le cas lors de la catastrophe du ferry-boat à ZEEBRUGGE en mars dernier.

Je veux simplement souligner qu'il s'agit de véritables unités d'élite de notre Armée, qui sont estimées aussi bien des autorités militaires, que des responsables politiques et de la population toute entière.

Chaque année, nous retrouvons cette estime accompagnée de beaucoup de sympathie dans votre glorieuse ville de STAVELOT. Une ville où des mots tels que "amitié" et "patriotisme" possèdent encore leur réelle signification. Une ville que nous ressentons comme une véritable ville marraine. L'accueil charmant qui nous est réservé chaque année, tout comme votre engagement personnel ainsi que les efforts consentis par vos collaborateurs pour l'entretien de notre monument national, en sont les meilleures preuves.

Pour tout ceci, Monsieur le Bourgmestre, je voudrais vous remercier et vous exprimer notre gratitude, ainsi qu'à vos collaborateurs et à tous les Stavelotains.

Nos sincères remerciements s'adressent également à tous ceux qui ont activement participé à la réussite de cette journée :

- les Autorités civiles et militaires;
- les Sociétés patriotiques;
- la police communale;
- les Sociétés locales (sport-folklore);
- l'harmonie Royale "L'Emulation";
- et à ne pas oublier M. le Doyen qui comme de coutume a dédié la messe de ce matin à la mémoire de nos victimes; ainsi que la Section de LIEGE de notre Fraternelle, qui n'épargne aucun effort lorsqu'il s'agit d'organiser cette journée.

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, Madame, Messieurs, chers amis, encore merci pour tout et, à l'an prochain.

Le Président

Après l'apéritif qui nous a été offert par la ville, c'est à l'auberge St Remacle que notre dîner a eu lieu. Un apéritif nous a encore été offert par le Bourgmestre qui a bien voulu déléguer son premier échevin Mr LEMAIRE pour participer à notre repas auquel s'était jointe Mme OZER veuve de l'ancien échevin des travaux publics.

Section de LIEGE
Notre repas "spaghetti" du 20 juin

C'est par une allocution du Docteur Roger PRIGNON, Président de la Section Provinciale de LIEGE, que débuta notre réunion amicale annuelle qui s'est tenue comme d'habitude à la buvette des terrains des jeunes de TILLEUR F.C., mise gracieusement à notre disposition.

Il remercia d'abord de leur présence tous les anciens qu'il retrouve chaque année en cette occasion avec grand plaisir, ensuite les nouveaux et notamment Monsieur et Madame Auguste WILQUET de HANNUT, ainsi que Monsieur et Madame Leo LUCHESE d'AMAY, Madame LUCHESE étant la fille de l'ancien démineur Jean COUNE. Il ne manqua surtout pas de remercier également de sa présence la veuve de celui qui était notre ami à tous, Richard JORIS, décédé accidentellement en décembre dernier. Il avait su apprécier Richard dans son rôle de vrai démineur, lui qui avait, dit-il, perdu une partie de sa substance au service du pays. Il excusa aussi l'absence de Fernand JORIS, frère de Richard, qui n'avait pu être des nôtres.

C'est un encouragement pour le Comité de la Section d'avoir pu réunir ce jour 35 personnes et cette constatation me rassure pour l'avenir de notre Fraternelle, ajouta le Président.

Il rappela, non sans une certaine émotion, les noms des membres de la Section décédés depuis l'an dernier à pareille époque, à savoir Pierre CUSTERS, Richard JORIS, Henri MASSART, Lambert MEAN et Madame Jean VANDEREYDT. Il demanda à l'assistance d'avoir une pensée émue pour ces disparus.

Il attira enfin l'attention des participants sur la date du dimanche 6 septembre, réservée à la cérémonie au Monument national des démineurs de STAVELOT, en donnant le détail du menu proposé par la patronne de l'auberge Saint-Remacle. Plusieurs des personnes présentes promirent déjà d'être au rendez-vous de STAVELOT.

A son tour, le secrétaire-trésorier, Marcel CHOUFFART, rappela à l'assemblée que la médaille du mérite de l'U.F.A.C. a été décernée cette année à deux membres de notre Section, d'une part, la Médaille d'Argent à Auguste CRABEELS, absent à notre réunion et excusé, d'autre part, la Médaille d'Or à Auguste PRIGNON, Président de notre Section. Le secrétaire-trésorier épinglea cette Médaille d'Or sur le veston du Docteur PRIGNON et lui adressa les félicitations d'usage. Un magnifique badge "démineur" ornant ce veston fit envie à bon nombre de participants et plusieurs d'entre eux demandèrent à pouvoir en acquérir un semblable. Le secrétaire-trésorier promit de se renseigner sur la provenance de cet écusson original lors de la prochaine séance du Conseil d'Administration de la Fraternelle.

Les estomacs criant famine suite aux apéritifs déjà ingurgités, on s'attaqua au "Spaghetti" sauce bolognaise, que les préposés à la buvette du TILLEUR F.C., aidés de quelques dames de l'assemblée, servirent à volonté. Le vin de Bordeaux versé tempéra quelque peu l'assaisonnement de la sauce bolognaise. Après cela, furent servis: pain gris, beurre, fromages "Brie" et "Gorgonzola" que le même vin de Bordeaux fit encore mieux apprécier. Tout cela pour un prix réellement modique.

Quelques anecdotes et récits vinrent encore agrémenter notre réunion qui se déroula dans une ambiance des plus chaudes et des plus cordiales.

Une fête une nouvelle fois bien réussie à la Section de LIEGE.

EVENEMENTS

Nous pouvons présenter nos meilleurs voeux au nouveau couple RONNY et G UWENDA, fille de Mme Vve VANDAELE.

Ensuite à Mme DEPOORTER nous transmettons toutes nos félicitations pour la naissance de sa petite-fille SABRINA.

FESTIVITES

Le 04 DEC 87, le Service de Déminage de la Force Terrestre organise son hommage annuel à notre Ste-Barbe dans ses locaux de la caserne à HEVERLEE.

Le 05 DEC 87 c'est au tour de la Section du BRABANT d'organiser cette fête dans l'établissement de l'A.S., rue de Luxembourg à BRUXELLES.

FRATERNITE

Suite à une décision du C.A., le télégramme ci-après fût envoyé à nos amis embarqués.

LE PRESIDENT ET LES MEMBRES DE LA FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE VOUS SOUHAITENT DE TOUT COEUR UNE MISSION DE DEMINAGE PLEIN DE SUCCES ET SANS PROBLEMES.

GOOD LUCK

LE PRESIDENT

NECROLOGIE

Mr RASALLE A. nous a quitté le 22/11/87

Notre ami CELIE René de la Section FLANDRE OCCIDENTALE est décédé le 16/04/87.

Mr M. PEHARPE, entré au déminage fin 1944 jusqu'en 1948.

Le père de notre membre de la Section de FLANDRE OCCIDENTALE, Guy DANNEELS nous a quitté pour un monde meilleur.

Le Cdt TITS a été enterré le 24/11/1987.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

SECRETARIAT-TRESORERIE

Nous demandons à nos fidèles membres de bien vouloir se mettre en ordre de cotisation pour l'année 1988.

Pour rappel, la cotisation est de 250 Fr.

Le versement peut se faire soit aux Sections soit directement à la trésorerie nationale.

Ci-après les différents N° de compte :

1. NATIONAL	210-0257747-70
2. BRABANT	000-0817353-31
3. DAS	001-1357579-43
4. FLANDRE OCCID.	385-0062695-96
5. FLANDRE ORIENT.	000-0753794-07
6. HAINAUT	000-0181949-74
7. LIEGE	000-0790211-49

QUI PEUT NOUS RENSEIGNER ?

Les trois noms suivants figurent sur le monument de STAVELOT, les circonstances de leur mort nous sont inconnues.

DE MEULENAERE C.	OUVRIER MILITAIRE
MADDELEIN K.	"
PHLYPO E.	"

Qui peut nous donner la date, le lieu, en résumé les circonstances de l'accident ?

MERCI

STAVELOT / TROIS-PONTS ET
LE SERVICE DE DEMINAGE DE
LA FORCE TERRESTRE

Les munitions suivantes ont été enlevées :

STAVELOT

Date	Lieu	Munition
28/07/87	STOCKEU	1 bombe explosive de 250 Kg américaine
02/09/87	PARFONDRUY, route du Vieux-chateau	1 grenade défensive américaine 1 obus explosif de 75mm américain

TROIS-PONTS

Date	Lieu	Munition
13/05/87	Tour LEROUX	1 bombe 81mm mortier explosif américain
22/05/87	HAUTE-BODEUX	1 obus explosif 75mm américain
22/05/87	LOGBIERME	2 grenades défensives américaines
26/08/87	Maison Communale	1 obus perforant explosif 75mm allemand 2 grenades défensives américaines